

Eau, Hygiène et Assainissement au Niger

Table ronde -15 octobre 2018

Contexte

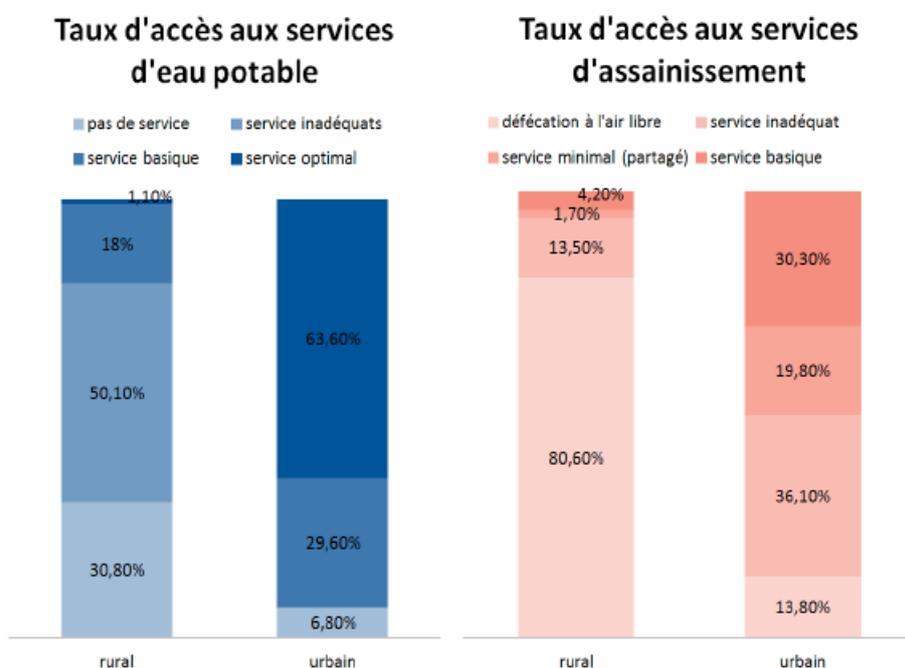
L'eau, un enjeu fort pour le Niger...

Si le Niger dispose de ressources en eaux en quantité considérable (2,5 milliards m³/an en eau souterraine et 30 milliards de m³/an en eau de surface), le pays est confronté à de multiples difficultés pour les mobiliser : ces ressources sont inégalement réparties sur le territoire, temporairement non disponibles selon la saison, et difficilement accessibles à cause notamment de la profondeur des nappes dans certaines régions.

Par ailleurs, la croissance urbaine, le développement d'activités agricoles, industrielles, le dérèglement climatique impactent fortement le cycle de l'eau, tant sur la qualité que sur le renouvellement des ressources en eau.

...et les Nigériens

Aujourd'hui 30, 8% de la population rurale nigérienne est dépourvue de tout accès à un service d'eau (et s'alimente donc à des sources d'eau non potable, des puits traditionnels non protégés, des mares, etc.). En matière d'assainissement, 80,6% de la population rural n'a d'autres solutions que de faire ses besoins dans la nature.



Source : Rapport Annuel d'Activités du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, 2016

La situation en milieu urbain est plus favorable avec 63, 6% de la population qui a accès à un service d'eau qualifié d'optimal (services d'eau potable gérés en toute sécurité qui fournit de l'eau potable à domicile et fonctionnel à tout moment) et 30, 3% à un service d'assainissement basique. Mais ces chiffres restent relatifs et ne traduisent pas les disparités régionales.

L'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, un objectif pour l'Etat nigérien...

Le gouvernement nigérien a fait de l'accès équitable de la population à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement un des objectifs de développement du pays et s'est doté d'un outil opérationnel le Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (2016-2030) pour répondre à cet objectif.

...une compétence des collectivités nigériennes

En janvier 2016, le gouvernement nigérien a adopté un décret portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités. Quatre domaines sont ainsi transférés dont l'eau et l'assainissement. L'arrêté ministériel du 20 mars 2017 précise les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences et des ressources transférées par l'Etat aux communes et régions dans le domaine de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Ainsi, les communes sont aujourd'hui reconnues comme les maîtres d'ouvrage des services d'eau potable, d'hygiène publique et d'assainissement (en dehors du périmètre de la SPEN/SEEN). Les régions sont quant à elles compétentes en matière d'hydraulique pastorale et de gestion intégrée des ressources en eau.

...un domaine d'intervention des acteurs de coopération décentralisée

Interpellées par leurs partenaires nigériens sur ces enjeux, une vingtaine de collectivités françaises (communes et leur regroupement, départements, régions, syndicats) sont aujourd'hui impliquées dans des programmes de coopération dans le secteur de l'eau potable, de l'hygiène publique et de l'assainissement.

Elles interviennent avec l'appui ou à l'initiative d'autres acteurs locaux de coopération : Agences de l'eau, associations, ONG, Comités de jumelage, centre de formations, bureau d'études et entreprises pour mettre en œuvre les actions et faire vivre leur coopération au Niger comme en France.

[Cartographie et liste des projets lancés en 2017](#)



Les Puits du Désert [© Sylvie Chappaz]

Objectifs de la table ronde

A travers des témoignages des partenaires nigériens et des collectivités territoriales impliquées au Niger dans le domaine de l'eau, la table-ronde apportera des pistes de réflexions autour de la question :

Quelles sont aujourd'hui les moyens des collectivités nigériennes pour répondre aux besoins en eau potable, hygiène et assainissement des populations et comment les acteurs de coopération peuvent-ils les accompagner dans leurs missions ?

Il s'agira de

- Comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les collectivités nigériennes en matière d'eau (eau potable, hygiène, assainissement mais aussi eau mobilisé pour l'agriculture et le développement économique des territoires)
- Partager les expériences des communes et de leurs partenaires dans l'organisation des services publics d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement
- Identifier les besoins et les modalités d'appui existant ou à développer

Format et intervenants potentiels

Programme prévisionnel

- Introduction (10min)
- Table-ronde sous forme de questions-réponses entre l'animateur et les intervenants (1 heure)
- Débats avec la salle (30min)
- Propositions d'actions communes et synthèse (20 min)

Durée totale 2h

Proposition de témoignages pour la table-ronde

- Un représentant du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement– M. Issoufou Sandao Secrétaire Permanent du Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE)
 - o Rappeler le contexte sectoriel et la politique nationale
 - o Présenter le rôle du Ministère et de ces services déconcentrés auprès des communes et de leurs partenaires de coopération
 - o Identifier les défis qui attendent le Niger en matière d'eau, en particulier concernant la mobilisation et la gestion des ressources en eau
- Un élu local nigérien – M. Ousmane Kouré Jackou, Député Maire de la commune rurale de Kornaka et Président de la première Intercommunalité au Niger sur le canton de Kornaka, en coopération avec 6 communes normandes (Ifs, Colombelles, Mézidon Canon, Castillon en Auge, Louvigny, Mondeville)

- Témoigner des enjeux autour de l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement pour une commune rurale du Niger
 - Présenter les actions menées par sa collectivité dans ce domaine (avec un focus sur la mise en place d'un service intercommunal pour assurer le suivi technique et financier du service d'eau potable)
 - Identifier les défis qui attendent les communes nigériennes en matière d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement
- Un élu local français – M. Stéphane Valli, Président de la Communauté de Commune de Faucigny Glières, en coopération avec la Ville de Téra
 - Expliquer pourquoi la collectivité s'est engagée en coopération au Niger, dans l'eau
 - Présenter les actions menées pour améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans la commune urbaine de Téra (protection des ressources en eau – mobilisation des eaux du barrages)
 - Identifier les défis qui attendent les acteurs de coopération intervenant au Niger
- Un représentant d'une Agence de l'Eau – à confirmer
 - Rappeler le rôle des Agences de l'eau à l'international
 - Présenter l'engagement de l'AE auprès des collectivités de son bassin, impliquées au Niger, en particulier dans le domaine de l'assainissement

Propositions d'actions communes et synthèse à la suite de la table-ronde

A l'issue de la table-ronde, les participants seront invités à faire des propositions d'actions communes qui pourraient être portées par le groupe-pays Niger afin de faciliter la mobilisation des partenariats de coopération au Niger dans le domaine de l'eau et/ou renforcer l'action des acteurs déjà mobilisés.

(ex de proposition : Monter un programme de form-actions courtes destinée aux agents communaux en charge des services d'eau potable et d'assainissement autour de cas pratiques proposés par les collectivités nigériennes)

Après une concertation en petits groupes, ces propositions seront notées sur des fiches synthétiques (voir proposition de format page suivante).

Fiche proposition	
Titre	
Type d'actions	<input type="checkbox"/> études/recherches/capitalisation <input type="checkbox"/> renforcement des compétences <input type="checkbox"/> sensibilisation à la solidarité <input type="checkbox"/> plaidoyer / mobilisation de financement <input type="checkbox"/> mutualisation des moyens d'intervention <input type="checkbox"/> autres, à préciser
Description en quelques ligne	
Thèmes/Mots clés	
Acteurs à impliquer	
Comment je souhaite m'impliquer ?	
Mes contacts	